

Données relatives à l'affaire

Demandeur de la marque communautaire:	Castell del Remei, SL
Marque communautaire concernée:	Marque figurative Castell del Remei ODA pour des produits des classes 29, 30 et 33 — demande n° 2325256
Titulaire de la marque ou du signe invoqué à l'appui de l'opposition:	Bodegas Roda, SA
Marque ou signe invoqué à l'appui de l'opposition:	Marque internationale verbale RODA, marques espagnoles verbales RODA (n° 1757553), RODA I (n° 2006616), RODA II (n° 2006615) et BODEGAS RODA (n° 137050), concernant des produits de la classe 33, et nom commercial BODEGAS RODA, SA pour le commerce dédié à l'élaboration et à l'élevage du vin
Décision de la division d'opposition:	Accueil de l'opposition et rejet de la demande d'enregistrement
Décision de la chambre de recours:	Rejet du recours

Dispositif

- 1) Le recours est rejeté.
- 2) La requérante est condamnée aux dépens.

**Arrêt du Tribunal (cinquième chambre) du 15 novembre 2007 —
Sunplus Technology/OHMI — Sun Microsystems (SUNPLUS)**

(affaire T-38/04)

«Marque communautaire — Procédure d'opposition — Demande de marque communautaire figurative SUNPLUS — Marque nationale verbale antérieure SUN — Risque de confusion — Similitude des produits — Similitude des signes»

Marque communautaire — Définition et acquisition de la marque communautaire — Motifs relatifs de refus — Opposition par le titulaire d'une marque antérieure identique ou similaire enregistrée pour des produits ou services identiques ou similaires [Règlement du Conseil n° 40/94, art. 8, § 1, b)] (cf. points 43, 44)

Objet

Recours formé contre la décision de la quatrième chambre de recours de l'OHMI du 7 octobre 2003 (affaire R 642/2000-4) relative à une procédure d'opposition entre Sun Microsystems, Inc. et Sunplus Technology Co. Ltd.

Données relatives à l'affaire

Demandeur de la marque communautaire:	Sunplus Technology Co. Ltd
Marque communautaire concernée:	Marque figurative SUNPLUS pour certains produits de la classe 9 — demande n° 214346
Titulaire de la marque ou du signe invoqué à l'appui de l'opposition:	Sun Microsystems, Inc.
Marque ou signe invoqué à l'appui de l'opposition:	Marque nationale verbale et figurative SUN pour des produits de la classe 9
Décision de la division d'opposition:	Rejet de la demande
Décision de la chambre de recours:	Rejet du recours

Dispositif

- 1) Le recours est rejeté.

- 2) Sunplus Technology Co. Ltd est condamnée aux dépens.